

PROTÉGER L'AVENIR



**PRÉVOYANCE
DÉPENDANCE**

SANTÉ

**ÉPARGNE
RETRAITE**

AOPS CONSEIL

est un cabinet de conseil spécialisé
en protection sociale

AOPS Conseil aide les grandes entreprises, les branches et les fédérations à faire face à leurs enjeux de **protection sociale**, d'équité de la **rétribution globale** et d'attractivité, et à fournir les **services** les plus **appropriés**

CHIFFRES CLÉS

78 MISSIONS
DE CONSEIL
EFFECTUÉES EN
2025

12 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE
moyenne chez
nos consultants

11 500 000

de salariés
accompagnés

Nos services s'adaptent à la taille et à l'organisation de votre entreprise pour modeler une réponse personnalisée aux enjeux de protection sociale que vous rencontrez :



PRÉVOYANCE



SANTÉ



**ÉPARGNE
RETRAITE**

Nous aidons les entreprises à optimiser leurs **régimes** de **protection sociale complémentaire** à travers :



La réalisation de
benchmarks



La mise en place et le
pilotage de régimes



La réalisation
d'appels d'offres



L'accompagnement
dans le dialogue social
et en commissions de
suivi

NOS PRESTATIONS

Nous sommes intégrateurs de solutions :



ÉVALUATIONS DES COÛTS ET DES RISQUES ASSOCIÉS

Nous réalisons des **analyses approfondies** pour **évaluer** les **coûts** et les **risques** inhérents à vos **régimes de protection sociale**. Cela inclut la modélisation financière et actuarielle afin de prévoir les dépenses futures et de minimiser les incertitudes



VEILLE TECHNIQUE ET JURIDIQUE

Nous prêtons une vigilance constante aux **évolutions techniques** et **juridiques** pour vous assurer que vos dispositifs de protection sociale sont conformes aux **meilleures pratiques du marché** et aux normes en vigueur. Cette veille vous permet de rester informé des changements impactant votre secteur



SUIVI DES TEXTES JURIDIQUES DE MISE EN PLACE

Nous vous accompagnons dans la **rédaction**, la **révision** et la **mise en place** des textes juridiques nécessaires, comme les **accords collectifs** et les **décisions unilatérales**. Nos équipes garantissent une mise en conformité légale et sécurisent vos dispositifs de protection sociale



PIÈCES CONTRACTUELLES AUPRÈS DES ORGANISMES ASSURANCIELS ET FINANCIERS

Nous vous accompagnons dans l'**élaboration** et la **négociation** des **pièces contractuelles** avec les organismes assureurs et financiers. Notre expertise assure la mise en place de contrats adaptés et optimisés en fonction de vos besoins



GESTION ADMINISTRATIVE OPTIMISÉE

Nous mettons en place des processus de gestion administrative efficaces et automatisés pour **simplifier** la **gestion** quotidienne de vos **régimes de protection sociale**. Cela inclut la gestion des adhésions, des cotisations et des prestations



ORGANISATION DU NIVEAU DE GARANTIE ADAPTÉ

Nous vous aidons à **déterminer** et **organiser** le **niveau de garantie le plus approprié à vos besoins** et à ceux de vos salariés. Cette approche sur mesure permet de maximiser l'efficacité de la couverture tout en maîtrisant les coûts



PRÉVENTION POUR RÉDUIRE LES COÛTS

Nous développons des **stratégies** de **prévention** pour **réduire les coûts** liés aux sinistres et aux risques sociaux. Ces actions préventives incluent des campagnes de sensibilisation auprès de vos salariés



MISE EN PLACE DE PLANS D'ASSURANCE-QUALITÉ

Nous concevons et implémentons des **plans d'assurance-qualité** pour garantir que vos régimes de protection sociale respectent les standards de qualité. Cela inclut des audits réguliers et des évaluations de performance



PILOTAGE DES RÉGIMES ET DES RÉSERVES

Nous assurons le **suivi** et le **pilotage** de vos **régimes de protection sociale** et des **réserves financières** associées. Cette démarche permet une gestion proactive des régimes et la mise à niveau des fonds disponibles pour garantir la pérennité des régimes



COMMUNICATION AUPRÈS DES ENTREPRISES ET SALARIÉS

Nous élaborons des plans de communication pour **informer** et **sensibiliser** vos **salariés** aux dispositifs de protection sociale en place et leurs évolutions. Une bonne communication garantit une compréhension et une adhésion accrues aux régimes proposés

SERVICES ET DIGITAL

Nous proposons plusieurs outils digitaux de pointe
pour vous accompagner au quotidien

**SUIVI ET PROJECTION DU TME,
INDICATEUR PHARE DU CALCUL DES
PROVISIONS MATHÉMATIQUES**

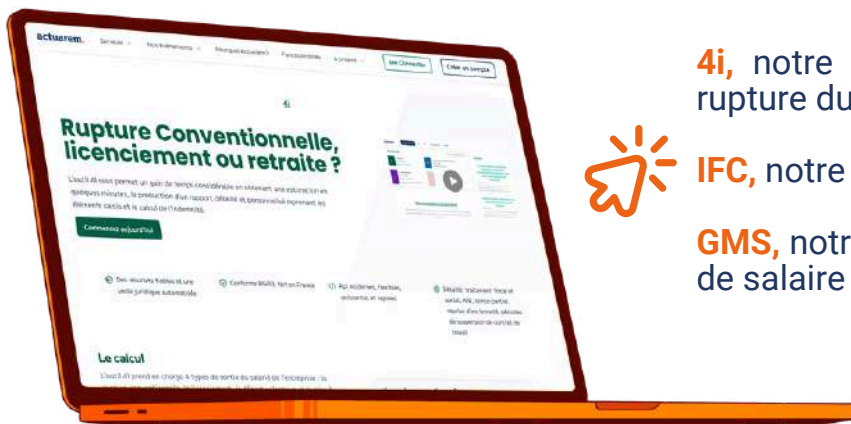
**CALCUL DES RENTES
VIAGÈRES**



**MESURE DES
PROVISIONS**

**SIMULATEUR DE POINTS
AGIRC-ARRCO**

Notre plateforme Actuarem regroupant les modules suivants :



4i, notre module de calcul des indemnités de
rupture du contrat de travail en quelques minutes



IFC, notre module de calcul des passifs sociaux

GMS, notre outil de calcul de la garantie maintien
de salaire

**NOUS METTONS ÉGALEMENT EN PLACE DES WEBINAIRES
ET FORMATIONS TECHNIQUES EN ACCÈS LIBRE**



23 mai à 09:00

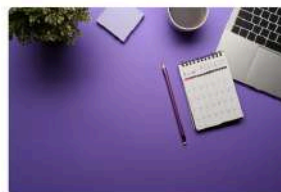
webinaire

**Arrêt de travail (incapacité et
invalidité), période de...**

Animé par Sylvain ROUSSEAU,
Directeur général, et Jean-Christophe
MENGUY, actuinaire senior...



3 Rue de l'Arc de
Triomphe, Paris



7 mai à 09:00

webinaire

**Critères de choix en gestion
administrative**

Avec Sylvain ROUSSEAU, Directeur
général, et Jean-Christophe MENGUY,
Actuaire Senior...



3 Rue de l'Arc de
Triomphe, Paris

QUI SOMMES-NOUS ET NOTRE VISION

A CTUARIAT O RGANISATION P ROTECTION S OCIALE

Nos engagements sont regroupés sous l'égide de quatre valeurs fortes :

EXCELLENCE ET RESPONSABILITÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER

EXCELLENCE



Nos missions sont prises en charge par des **experts qualifiés** appliquant les **meilleures pratiques**. Au sein d'AOPS Conseil, l'excellence fait l'objet d'un partage en continu et les résultats et rapports sont l'objet de contrôles qualité à chaque étape de nos missions

ACCOMPAGNEMENT



Tout en répondant aux besoins exprimés, AOPS Conseil apporte une **valeur ajoutée** grâce à une **équipe pluridisciplinaire et bienveillante**. La proximité du responsable de mission garantit un accompagnement taillé sur mesure pour vos enjeux

RESPONSABILITÉ



Les projets gérés par AOPS Conseil impactent les entreprises et leurs salariés. Les **optimisations financières** forment le cœur de notre métier et les **aspects humains** sont clairement présentés avec les impacts sur le court moyen et long terme

INNOVATION



Dans l'objet d'une gamme de **services modernes et efficaces**, nos équipes travaillent avec **agilité** tant dans nos missions de conseil que dans le développement de nos outils. AOPS Conseil encourage **l'innovation pour une meilleure expertise** afin de répondre au mieux aux enjeux de ses clients

AOPS Conseil est né en 2014 de la vision de Sylvain Rousseau, actuinaire spécialisé dans la protection sociale, de proposer un conseil indépendant en actuariat

Dix ans plus tard, AOPS Conseil est une entreprise dédiée d'une quinzaine de personnes, spécialistes de l'actuariat et des ressources humaines, travaillant au quotidien avec les grandes entreprises et les branches professionnelles

contact@aops.fr

aops.fr

01 85 08 12 10